

Paroles de gardiens, un an et demi après la mort de Skander Vogt

Par Daniel Audétat le 19.09.2011 à 23:00

Écœurés par ce qui est dit de la crise des prisons, des agents de détention témoignent de leur réalité.

Ils voulaient un article dans *24 heures*, pour faire entendre leurs voix. On les a écoutés d'autant plus volontiers que cette prise de parole sort de l'ordinaire. Car, jusqu'ici, les gardiens de prison se sont tus, malgré la crise profonde qui secoue le système carcéral vaudois depuis la mort de Skander Vogt, dans sa cellule enfumée du pénitencier de la Plaine de l'Orbe, le 11 mars 2010.

Voix croisées

Ils sont cinq à nous avoir adressé leurs coordonnées. Ils sont employés dans les divers établissements du Service pénitentiaire, où ils occupent des fonctions également diverses: surveillant, responsable d'atelier, animateur socio-éducatif. Leurs propos ont été recueillis séparément.

Nous avons aussi renoué avec quelques autres que nous avons approchés au printemps 2010 dans la plus stricte confidentialité. Cette règle n'a pas changé. Tous souhaitent conserver l'anonymat. A l'exception de Thierry Romerio, qui préside l'Association vaudoise des agents pénitentiaires (AVAP).

La goutte d'eau

«Un compte rendu de votre journal a fait déborder le vase, qui était déjà bien plein», nous ont expliqué ces surveillants. L'article en question (*24 heures* du 2 septembre) se faisait l'écho d'un rapport du Comité des visiteurs de prison, composé de dix députés et spécialistes judiciaires.

Nos interlocuteurs considèrent que ce rapport soulève pour une part de vrais problèmes, en particulier la prise en charge médicale ou la surpopulation. Mais, à leur sens, il monte aussi en épingle des récriminations de détenus qui ne reflètent pas la réalité. Pour autant, pas question de faire le procès de la commission des visiteurs: «Il faudrait plutôt élargir ses moyens d'investigation pour qu'elle parvienne à une appréciation plus équilibrée.»

Réalité faussée

Tout est là: les agents de détention estiment que leur travail est systématiquement déprécié sur la place publique. «Entre les médias et la politique, nous sommes pris en otage», observe Thierry Romerio, président de l'AVAP.

Des journaux les qualifient encore de «matons». «Nous ne sommes plus des porte-clés qui matent à la matraque. La réalité de nos prisons n'a rien à voir avec les séries télévisées. Notre mission n'est pas seulement de surveiller, mais aussi d'accompagner et de réinsérer. Notre formation relève d'un brevet fédéral qui intègre droit, psychologie et psychiatrie. Et une trentaine de formations débouchant sur un CFC sont proposées aux détenus.»

Abus de langage politique

Les politiciens en prennent aussi pour leur grade. A commencer par la présidente du Parti socialiste vaudoise, Cesla Amarelle, qui est intervenue à maintes reprises au Grand Conseil pour attaquer le ministre libéral Philippe Leuba, en charge des prisons. Selon la députée, un «système militaro-administratif» se développerait sous l'influence de Denis Froidevaux, chef ad interim du Service pénitentiaire nommé en juillet 2010 par Philippe Leuba.

Cette façon de caractériser les réformes menées au sein de leurs établissements révolte les surveillants que nous avons entendus. Ils ont des opinions nuancées sur le style, mais sont tous catégoriques sur le bilan: «Denis Froidevaux n'a pas seulement l'art de remonter le moral des troupes. Il est parvenu à stabiliser un Service pénitentiaire qui était mal en point depuis longtemps. Il l'a aussi réuni en le dotant d'un état-major jusque-là inexistant, et d'une structure.»

Dialogue renoué

Pour première preuve, les gardiens invoquent leur parole retrouvée. Sous l'«ancien régime», comme ils disent, une directive interdisait à quiconque de s'exprimer auprès de médias. En fait, reconnaît Thierry Romero, «la commission du personnel et notre association professionnelle étaient muselées.» Et maintenant? «Le dialogue a été encouragé. Nous sommes redevenus des interlocuteurs naturels.»

Cette volonté de communication s'est traduite par un journal interne, la Lettre du SPEN, et par une plate-forme intranet: «C'est après avoir discuté entre nous sur ce forum électronique que nous avons décidé d'interpeller 24 heures», racontent les gardiens.

Acquisition de matériel antifeu, cours d'«extraction de détenus» en cas de sinistre, explicitation des directives, formation à la conduite pour les cadres, adaptation dans la hiérarchie, réaménagement des gardes de nuit, projets de renouvellement des infrastructures relancés: de l'avis général, beaucoup a été fait en quinze mois.

L'incertitude de l'avenir

Un sentiment se dégage, que traduit un surveillant: «Nous travaillons dans un régime de discipline. Cela peut paraître paradoxal aux yeux de certains, mais il nous faut des règles et une structure, qui fixent les responsabilités des uns et des autres, pour agir ensuite dans la nuance, en fonction d'une marge de manœuvre clairement établie.»

Comment voient-ils la suite? Il reste des problèmes. «Avec l'ouverture de nouvelles unités carcérales d'ici à 2014, il faudra pourvoir une centaine de nouveaux postes. Il ne sera pas simple d'organiser la formation.» Les relations avec le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires (qui dépend du ministre socialiste Pierre-Yves Maillard) devront être repensées: «Eux et nous sommes comme l'huile et l'eau, on se mélange peu.»

Puis chacun évoque les postes à responsabilité qui sont pour l'heure assumés à titre intérimaire. La désignation du chef du service est imminente. «Nous avons besoin de continuité. Le pire serait que le Conseil d'Etat retienne un candidat sans expérience pénitentiaire, qui devrait passer par un apprentissage, forcément long. Et déstabilisant...»

Des prisons sous direction intérimaire

Tout a commencé avec la mort de Skander Vogt, le 11 mars 2010, au quartier de haute sécurité des Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (EPO). Malgré les fumées dégagées par le matelas auquel il avait mis le feu, ce détenu n'avait pas été secouru à temps à cause de la confusion des dispositions réglementaires s'appliquant en telle circonstance.

A la suite d'une enquête administrative menée par l'ancien juge fédéral Claude Rouiller, la cheffe du Service pénitentiaire (SPEN) a été démise de sa fonction. En juillet 2010, le poste a été repris à titre intérimaire par Denis Froidevaux, brigadier à l'armée, ancien secrétaire général du Département cantonal de la sécurité et de l'environnement, à l'époque chef de l'état-major cantonal de conduite pour les cas de catastrophe. Un appel d'offres a été lancé pour repourvoir à titre permanent la direction du SPEN.

La prison préventive du Bois-Mermet a également perdu sa directrice à la suite de l'affaire Skander Vogt. Cette responsable était de piquet pour les différents établissements vaudois durant la nuit du drame et son rôle avait été mis en cause. Son poste est toujours assumé à titre intérimaire.

Les Etablissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe sont dans la même situation. Leur directeur avait été contesté à la suite du drame de mars 2010. Mais il s'est mis en congé maladie après des démêlés avec l'auteur présumé du triple meurtre de l'affaire Légeret.